

FLORAC TROIS-RIVIÈRES

florac@lozere-nouvelle.com

45 FLORAC
Promouvoir la
sécurité vélo
chez les écoliers

46 ISPAGNAC
Le club
de l'Amitié,
toujours actif

47 SAINT-ÉTIENNE-VF
Les bâtiments de
la maison de santé
sortis de terre

AU FIL DES JOURS...

Marché hebdomadaire

Le marché de Florac se déroule ce jeudi 7 mars dans le centre-ville, de 8 h à 13 h.

Mars bleu

Le Comité Lozère de la Ligue contre le cancer en partenariat avec la Fédération française de randonnée Lozère organise cette année dans le cadre de la Campagne nationale Mars bleu (prévention et promotion du dépistage des cancers colorectaux) des randonnées patrimoniales sur Mende, Florac, Meyrueis et Langogne samedi 16 mars à partir de 14 h. Rendez-vous devant l'Office de tourisme sauf pour le site de Langogne devant la médiathèque. Des flyers d'information et un nœud bleu seront distribués au départ. Parcours adapté. Payant.

Budget participation

La commune a lancé la 2^e édition de son budget participatif le 5 février. Cette initiative de démocratie participative vise à encourager les idées nouvelles et à donner aux citoyens la possibilité d'agir pour le développement de leur commune. Les résidents de Florac, âgés de 16 ans et plus, ont jusqu'au 15 mars pour soumettre leurs dossiers. Les informations sont disponibles sur le site de la mairie ou directement à l'accueil. Au cœur du processus du budget participatif se trouve la Commission citoyenne, chargée de l'examen de la recevabilité des projets proposés. La commission, présidée de droit par Mme le Maire, comprend également quatre membres du Conseil municipal et quatre suppléants, ainsi que quatre citoyens et quatre suppléants. Tous les citoyens intéressés pour faire partie de cette commission peuvent soumettre leur candidature. Il suffit de remplir le formulaire de candidature avant le 15 mars. Ce formulaire est disponible en ligne sur le site de la mairie, en version numérique ou téléchargeable, ou directement à l'accueil de la mairie.

La sélection des membres de la Commission citoyenne se fera par tirage au sort en fonction du nombre de candidats.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Sainte-Énimie revitalise son monastère

Les charmes de Sainte-Énimie ne sont plus à démontrer. Le patrimoine de la cité médiévale, son festival de BD, ses activités estivales au fil du Tarn, ses commerces, sa légende en la personne sainte d'Énimie... Mais la petite commune au cœur des grands causses avait tout de même besoin d'un coup de pouce pour entamer une réflexion sur la « revitalisation » de son centre. Une revitalisation autour de la restauration d'un lieu emblématique, son abbaye bénédictine qui fit aussi office de monastère jusqu'en 1789. Ainsi Sainte-Énimie figure parmi les cinq bassins de communes en Lozère qui bénéficient depuis 2020 et jusqu'en 2026 d'un dispositif de l'État baptisé « Petites Villes de Demain (PVD) ». En quoi cela consiste-t-il ? Revitaliser, autrement dit, redonner vie à des communes de moins de 20 000 habitants « soumises à des facteurs de fragilité » économiques, notamment. Un dispositif spécial milieu rural, en somme. « Un programme accélérateur de relance » (économique, N.D.L.R.), qui a pour objectif de « donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets (...) pour leurs habitants comme pour le territoire environnant », explicite l'État sur le site de la préfecture de Lozère. Le dispositif propose surtout de soutenir la réflexion au moyen de l'ingénierie et du conseil. Concrètement, à Sainte-Énimie, cela s'est traduit par une concertation de quelque six mois pilotée par des experts, comme Zina Majourel, cheffe de projet Petites Villes de demain,

dont le poste est financé par l'État et la Banque des Territoires, précise-t-elle. « L'objectif était de mener une réflexion avec les élus et des acteurs du territoire », le tout à l'occasion de réunions et autres rendez-vous *in situ*. Car le maire Alain Chmiel explique : « Investir c'est bien, mais pour quoi faire ? ». Au terme de cette concertation, « la piste explorée est un lieu culturel » pour habiter et faire vivre ce monastère. Il est pour le moment toujours fermé au public. Des travaux de conservation et de restauration financés par la DRAC démarrent en mars et Zina Majourel espère qu'une partie de l'édifice pourra être à nouveau accessible fin 2024. Elle rappelle que le projet culturel en est au stade d'idée « avancé ». « Cela doit encore évoluer avant les travaux d'aménagement ».

Un lieu culturel géré par des professionnels lozériens ?

On devine un projet pluridisciplinaire à l'image des structures culturelles installées en Lozère, « avec dans les différentes salles du monastère, du théâtre et des expositions », détaille le maire Alain Chmiel. Zina Majourel se projette sur une gestion du lieu par un collectif de plusieurs acteurs culturels locaux. En attendant, un ou une vidéaste prendra bientôt ses quartiers à l'occasion d'une résidence d'artiste en territoire, elle aussi financée par la DRAC.

MC



▲ L'abbaye date du 12^e siècle. PHOTO MC/LLN

TOUTE UNE HISTOIRE

Une ancienne abbaye où subsiste la légende

La légende raconte que l'abbaye devenue monastère aurait été fondée par Énimie, fille du roi Clotaire II, célèbre sainte devenue ambassadrice de la petite commune pour avoir été guérie de la lèpre grâce à l'eau de la source de Burle.

La chapelle moderne de l'Ermitage abrite d'ailleurs la grotte où Sainte-Énimie aurait vécu. « Les bâtiments qui subsistent ne remontent pas au-delà du XII^e siècle », indique le site POP du Ministère de la culture (plateforme ouverte du patrimoine). Après les destructions et les travaux successifs du bâtiment dans l'histoire, seule une salle voûtée à l'extrémité Est conserve des chapiteaux sculptés. On trouve une cheminée du XV^e siècle au premier étage. Le bâtiment à l'Est est quant à lui plus complet. « C'est une longue salle de quatre travées, recouverte d'une voûte en berceau avec colonnes engagées. Des arcs latéraux allègent les murs, suivant la tradition provençale. Une salle voûtée ayant pu servir de cellier est conservée au-dessous. Au-dessus se voient les restes d'un clocher. Plus au nord, derrière le premier bâtiment, s'élève une petite chapelle romane voûtée en berceau avec abside en cul-de-four. »

FLORAC-TROIS-RIVIÈRES

Le campus connecté, un cadre plus intimiste

Jusqu'au 14 mars, la plateforme nationale « Parcoursup » permet aux élèves de terminale de formuler leurs vœux d'études pour la rentrée 2024. Les titulaires d'une licence qui souhaiteraient poursuivre en Master ont jusqu'au 24 mars pour candidater, via la plateforme « Mon Master ». En cette période clé pour les choix d'orientation, il est bon de rappeler que le Campus connecté continue de proposer une solution locale pour que l'enseignement supérieur soit accessible à tous. Loin des campus universitaires standards et de la fourmilière d'élèves qui va avec, le cadre du campus connecté est plus intimiste. Avec ses airs d'espace de coworking, il est bien équipé avec



▲ Les étudiants en salle d'informatique. PHOTO MP

un espace de travail, du matériel informatique et un lieu de convivialité pour accueillir les 17 personnes inscrites cette année, âgées de 20 à 67

ans. Le tout encadré par une tutrice, qui accompagne les étudiants dans leur cursus de formation. Ils suivent des formations universitaires ou

professionnelles, mais à distance. C'est ainsi que les étudiants peuvent être inscrits à l'université de Toulouse, de Paris ou de Strasbourg et suivre les cours depuis Florac. Les seuls cours dispensés sont en réalité des ateliers de méthodologie lorsque le besoin se fait sentir. Car c'est tout l'intérêt du lieu : plutôt que de laisser un étudiant seul face à ses cours, à sa motivation, le Campus connecté offre un cadre de travail dont l'objectif est de ne perdre personne en cours de route. Plus d'infos au 06 75 84 11 40 ou par mail campus-connecte@floractrois-rivieres48.fr